

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

| 1 Intitulé du module   |   | Politiques sociales  |  | 2021-2022 |
|--|---|--|--|-----------|
| <b>Code</b><br>T.TS.SO359.F8.F.21  | <b>Type de formation *</b><br><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS  |  |  |           |
| <b>Niveau</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module de base<br><input type="checkbox"/> module d'approfondissement<br><input type="checkbox"/> module avancé<br><input type="checkbox"/> module spécialisé   | <b>Caractéristique</b><br><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | <b>Type de module</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module principal<br><input type="checkbox"/> module lié au module principal<br><input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | <b>Organisation temporelle</b><br><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre<br><input type="checkbox"/> module sur 2 semestres<br><input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps<br><input type="checkbox"/> semestre d'automne<br><input type="checkbox"/> Autres |           |
| <b>2 Organisation</b>  |   |  |  |           |
| <b>Crédits ECTS *</b><br><br>6 ECTS  | <b>Langues(s)</b><br><input checked="" type="checkbox"/> français   |  |  |           |
| Volées :<br>PT 2021, EE2020, TP2020  |   |  |  |           |
| Semaines 8 à 20<br>Jeudi ou vendredi   |   |  |  |           |
| <b>3 Prérequis</b>   |   |  |  |           |
| <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s)<br><input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s)<br><input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis<br><input type="checkbox"/> Autres   |   |  |  |           |
| <b>Autres prérequis</b>  |   |  |  |           |
| <b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>   |   |  |  |           |
| <b>Compétences :</b>   |   |  |  |           |
| 1. Développer une pensée critique questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (compétence 5) |   |  |  |           |
| 2. établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (compétence 4).  |   |  |  |           |
| <b>Objectifs :</b>   |   |  |  |           |
| Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :   |   |  |  |           |
| 1. Expliquer la construction socio-historique du système de protection sociale en Suisse et ses enjeux actuels   |   |  |  |           |
| 2. Décrire les principaux droits et obligations découlant d'un contrat de travail  |   |  |  |           |
| 3. Identifier les risques pris en charge par le système d'assurances sociales et son champ d'application, en particulier sous l'angle du salariat  |   |  |  |           |
| 4. Prendre position de façon argumentée sur l'une des thématiques suivantes "pauvreté", "migration" et "insertion"   |   |  |  |           |
| <b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>  |   |  |  |           |
| Le module F8 est construit en 3 axes :   |   |  |  |           |
| 1. le premier axe présente le système suisse de politique sociale notamment au travers une analyse socio-historique. Le premier axe est dispensé sous forme de cours ex-cathedra.  |   |  |  |           |
| 2. le deuxième axe présente une introduction au droit du travail et aux assurances sociales sous forme de cours ex-cathedra.   |   |  |  |           |
| 3. le troisième axe explore l'une des trois thématiques à choix pour les étudiant-e-s : la pauvreté, l'insertion et la migration sous forme d'ateliers.  |   |  |  |           |
| Au sein des ateliers, les modalités pédagogiques retenues sont des cours ex-cathedra, des discussions avec des professionnel-les, une classe inversée, etc.  |   |  |  |           |
| <b>Formes d'enseignement :</b>   |   |  |  |           |
| - Cours ex cathedra (en plénière ou en groupes)  |   |  |  |           |
| - Ateliers   |   |  |  |           |
| - Classe inversée  |   |  |  |           |
| - Lectures   |   |  |  |           |
| - Recherches documentaires   |   |  |  |           |
| - Travaux de groupe à réaliser pendant et en dehors des périodes d'enseignement  |   |  |  |           |

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Axe 1 et axe 2 : QCM en date du **jeudi 23 juin 2022** matin (9h00-12h00).  
Axe 3 : travail écrit de groupe à rendre le **vendredi 10 juin 2022** à 12h00 par e-mail.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter aux nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique. Le délai pour le travail écrit de l'axe 3 est fixé au **jeudi 1er septembre 2022** à 12h00 et la date de l'évaluation des QCM est fixée au **jeudi 1er septembre 2022** matin (9h00-12h00).

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module de l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Bonvin, J.-M. (2011). La sécurité sociale : notions clés, spécificités et évolutions récentes. In J.-M. Bonvin, P. Gobet, S. Rossini & J.-P. Tabin, *Manuel de politique sociale* (pp. 17-40). Editions EESP.

Bruchez, C., Mangold, P., Schwaab, J.-C. (2019). *Commentaire du contrat de travail* (pp. 398-407). Editions Réalités sociales

Carruzzo, P. (2009). *Le contrat individuel de travail* (pp.282-291). Schulthess

Frésard-Fellay, G., Kahil-Wolff, B., Perrenoud, S. (2015). *Droit suisse de la sécurité sociale* (pp. 265-279). Stämpfli

Frésard-Fellay, G., Kahil-Wolff, B., Perrenoud, S. (2015). *Droit suisse de la sécurité sociale* (pp. 53-55). Stämpfli

Tabin, J.-P. (2011). Comprendre la sécurité sociale en Suisse. In J.-M. Bonvin, P. Gobet, S. Rossini & J.-P. Tabin, *Manuel de politique sociale* (pp. 41-69). Editions EESP.

## 10 Enseignants

### Nom du responsable de module \*

HAUNREITER Katja & KUEHNI Morgane

### Descriptif validé le \*

23 décembre 2021

### Descriptif validé par \*

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Organisations et gestion de projet 2021-2022

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <b>Code</b><br>T.TS.SO359.F9.F.21  | <b>Type de formation *</b><br><input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS  |  |  |
| <b>Niveau</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module de base<br><input type="checkbox"/> module d'approfondissement<br><input type="checkbox"/> module avancé<br><input type="checkbox"/> module spécialisé | <b>Caractéristique</b><br><input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | <b>Type de module</b><br><input checked="" type="checkbox"/> module principal<br><input type="checkbox"/> module lié au module principal<br><input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | <b>Organisation temporelle</b><br><input type="checkbox"/> module sur 1 semestre<br><input type="checkbox"/> module sur 2 semestres<br><input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps<br><input type="checkbox"/> semestre d'automne<br><input type="checkbox"/> Autres |

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
6 ECTS  français

Volée :  
PT 2021, EE2020, TP2020

Semaines 9 à 22  
Jeudi ou vendredi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétences :**

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

7. **Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.**

8. **Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches d'administration et de coordination.**

**Objectifs :**

Comme travailleuses sociales et travailleurs sociaux, vous êtes ou serez amenés à travailler dans différents types d'organisations (associations, administrations, entreprises privées, etc.). Votre travail s'inscrira dans des cadres légaux comme dans des modes de financement et d'organisation spécifiques. Vous aurez à faire à différents outils de gestion et devrez mettre en place, ou gérer, différents projets. L'objectif de ce séminaire est de vous offrir les outils qui doivent vous permettre, comme travailleuses sociales ou travailleurs sociaux, de comprendre les divers déterminants qui structurent l'organisation des institutions du travail social, et surtout de vous y situer.

**Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :**

- Nommer les principales institutions politiques suisses et décrire leurs caractéristiques ;
- Décrire les principales étapes d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique publique ;
- Identifier, pour une institution sociale donnée, le système d'action dans laquelle elle s'inscrit (financeurs, donneurs d'ordre, organisation professionnelle, cadre légal et réglementaire, etc.) et l'impact de ce dernier sur son action et son organisation (avoir une idée des mandats et/ou contraintes des différents acteurs du système d'action) ;
- Distinguer différentes modalités d'organisation (autogestion, taylorisme, nouvelle gestion publique, etc.) et de décrire leurs caractéristiques principales et leurs effets sur l'organisation du travail et les collaborations ;
- Définir les principaux outils de gestion publique (appels d'offre, contrats de prestations, budget et comptabilité analytique, benchmarking, gestion par projet, etc.) et leurs caractéristiques principales ;
- Proposer un discours argumenté et une posture réflexive sur ces dimensions organisationnelles.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Ce module sera composé à part égale d'heures de cours et d'heures d'atelier.

Pour la partie enseignement, ce module sera divisé en trois parties principales :

- 1) Une partie sur les institutions politiques suisses, l'élaboration des lois et la mise en œuvre des politiques publiques. Elle doit vous permettre de comprendre le contexte légal et institutionnel qui encadre le travail social en Suisse aujourd'hui.
- 2) Une partie sur les formes d'organisation du travail. Si aujourd'hui les principaux lieux du travail fonctionnent sur le modèle de la nouvelle gestion publique, cette partie doit vous permettre de situer ce modèle d'organisation par rapport à d'autres modèles d'organisations possibles et de construire un discours réflexif sur ce modèle.
- 3) La dernière partie portera plus spécifiquement sur les outils de gestion et sur la gestion de projet. Vous serez confrontés, dans votre pratique professionnelle, à différents outils de gestion. Cette partie de cours doit vous en donner les principes généraux, mais également vous permettre de les problématiser.

Pour la partie atelier, ce module veut vous donner l'occasion de réaliser, par groupe, parallèlement et en complément aux enseignements, une analyse institutionnelle d'un projet ou d'une organisation de votre choix. Prenant un projet ou une organisation (administration, association, etc.), il s'agira de restituer divers déterminants de son action. D'être capable de mettre au jour des dimensions liées par exemple au cadre légal, au financement, au modèle d'organisation, ou encore à l'usage de tel ou tel outil de gestion.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation du module se fera sur la base du travail d'analyse du projet ou de l'institution choisi réalisé dans le cadre des ateliers. Il sera présenté dans un premier temps oralement par le groupe devant les autres groupes de l'atelier le **jeudi 2 juin 2022**. Puis il devra être rendu pour évaluation sous forme écrite au responsable d'atelier le **vendredi 17 juin 2022 à 17h00** au plus tard.

### Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à l'examen de répétition du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit le **vendredi 2 septembre 2022**. L'examen de répétition prendra la forme d'un examen sur table, individuel et portera sur l'ensemble de la matière vue en cours.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Partie 1 :

- Chancellerie fédérale. (2021). La Confédération en bref. Chancellerie fédérale.  
<https://www.bk.admin.ch/bk/fr/home/documentation/la-confederation-en-bref.html>  
Chancellerie fédérale. (2021). Session des jeunes 2021. jugendsession.ch. <https://www.sessiondesjeunes.ch/le-projet/session-2021/>  
Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (Cst);RS: 101. (s. d.). Consulté 4 novembre 2021, à l'adresse <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/404/fr>  
Golay, V. (2005). Institutions politiques suisses (Édition 2020). Editions loisirs et pédagogie.

Partie 2 :

- Friedberg E. (1993). *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*. Paris, Seuil.  
Giauque, D. & Emery, Y. (2008). *Repenser la gestion publique. Bilan et perspectives en Suisse*. Presses polytechniques et universitaires romandes  
Golay V., Mix et Remix (2020). *Institutions politiques suisses*. Éditions loisirs et pédagogie.  
Ladner, A., & Soguel, N. (2013). *Manuel d'administration publique suisse*. Presses polytechniques et universitaires romandes.

Partie 3 :

- Bruno I. & Didier E. (2013). *Benchmarking. L'Etat sous pression statistique*. Paris : La Découverte.  
Hirsch Duret, E. (2006). Social aux pièces, social en pièces ? Contrats de prestations et évolution des pratiques des professionnels du social. In J.-N. Dupasquier, M.-D. Perrot, D. Joye, J.-P. Leresche & G. Rist (Eds.), *Ordres et désordres de l'esprit gestionnaire : où vont les métiers de la recherche, du social et de la santé ?* (pp. 157-168). Réalités sociales.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

10 **Enseignants**

de Meyer Patricia  
Gaberel Pascal Eric  
Ischer Melissa  
Kempter Kevin  
Klay Justine  
Lambelet Alexandre  
Magalhães de Almeida António  
Malatesta Dominique  
Malbois Fabienne  
Mayor Stéphan  
Rosset Julien  
Sans enseignant  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vacataire4  
Vacataire5

**Nom du responsable de module \***

GABEREL Pascal-Eric

**Descriptif validé le \***

23 décembre 2021

**Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Crédits libres 2020-2021

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| <p><b>Code</b><br/>T.TS.SO359.CL.F.20</p> <p><b>Niveau</b><br/> <input type="checkbox"/> module de base<br/> <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement<br/> <input type="checkbox"/> module avancé<br/> <input type="checkbox"/> module spécialisé</p> | <p><b>Type de formation *</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p> | <p><b>Type de module</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> module principal<br/> <input type="checkbox"/> module lié au module principal<br/> <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p> | <p><b>Organisation temporelle</b><br/> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre<br/> <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres<br/> <input type="checkbox"/> semestre de printemps<br/> <input type="checkbox"/> semestre d'automne<br/> <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p> |
|---|--|---|---|

### 2 Organisation

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Crédits ECTS *</b><br/><br/>3 ECTS</p> <p>PT 2020, EE 2020 et TP 2020</p> | <p><b>Langues(s)</b><br/> <input checked="" type="checkbox"/> français</p> |
|---|--|

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

**Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module.**

Objectifs :

- Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation.
- Valoriser les engagements associatifs en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant-e.
- Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e-s professionnel-le-s du travail social.
- Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :

- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple EESPacelibre, REESPire, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETSL, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire.
- Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférence d'un des 4 réseaux de compétences de la HETSL.
- Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré.
- Autres activités académiques en lien avec le travail social et/ou les contenus des modules (valorisation de travaux, lectures complémentaires etc.).

Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de la (ou des) d'activité(s) réalisée(s). Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de (ou des) activité(s) projetée(s) : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. La (ou les) activité(s) seront ensuite réalisée(s) et validée(s) selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au semestre 5, **soit le 6 décembre 2022**.
- Pour les étudiant-e-s **en emploi**, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, **soit le 5 décembre 2023**.
- Pour les étudiant-e-s à **temps partiel**, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, **soit le 3 décembre 2024**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

#### **Modalité de répétition :**

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseignant-e responsable du suivi au plus tard pour le dernier jour du semestre en cours.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### **Autres modalités de remédiation**

#### 8 Remarques

#### 9 Bibliographie

#### 10 Enseignants

##### **Nom du responsable de module \***

BERGER Jean-Claude

##### **Descriptif validé le \***

17 juin 2020  
modifié le 15 juin 2021

##### **Descriptif validé par \***

ANTONIADIS André